



DEVELOPPEMENT DURABLE



Qu'est-ce que le développement durable ?

C'est un concept qui signifie que l'économie contribue à l'amélioration du bien-être des générations actuelles sans compromettre ou hypothéquer la possibilité pour les générations futures, de s'assurer un bien-être au moins semblable au notre. Cependant cette nouvelle économie sous-tendue par le développement durable fonctionne sous une contrainte, celle de la préservation de ce que les économistes appellent : le patrimoine ou capital global de la société. Parmi les mesures à prendre : la conservation, le rétablissement et la protection de l'atmosphère et de l'hydrosphère et le recours aux ressources renouvelables dans le cadre d'une stratégie de développement planétaire durable.

Dès l'origine les hommes ont agi sur la nature, et ont exercé une action sur la biosphère. Mais jusqu'au siècle dernier, les activités humaines étaient encore assez dispersées et diverses pour affecter globalement les grands équilibres. Tout s'accélère depuis 2 siècles, avec la révolution industrielle, le développement des moyens productifs et des techniques étant si rapide et brusque, qu'il a fini par perturber l'équi-

libre de la biosphère. Ce qu'a créé et ce qu'a produit l'homme durant ces 2 siècles, est mille fois plus important que ce qu'a produit l'humanité tout au long de son histoire.

Quel est l'historique du concept de développement durable ?

C'est une notion en rapport avec la protection de l'Environnement ; ce dernier en 1977, au cours de la conférence de Tbilissi en Russie, était considéré comme l'ensemble des systèmes naturels et sociaux (Écologie) dans lesquels l'être humain et les autres organismes vivent et d'où ils tirent leur subsistance. En 1987, l'UNESCO a envisagé un processus de prise de conscience des problèmes environnementaux plus généraux et non limités aux stricts aspects écologiques et ce à travers l'Education Environnementale ; l'UICN a envisagé une stratégie d'intervention efficace en lançant le projet "Education et Conservation". Plus tard, dans les années 1992, le rapport Brundtland établi à Montréal au Canada aborde la notion de développement durable qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Le développement durable repose sur de nombreux concepts.

De quoi est constitué le patrimoine global ?

Le développement durable comporte les interactions et les inter-relations entre 3 types de capitaux :

- Capital naturel ou environnemental ayant de nombreuses fonctions : ressources naturelles, assimilation des rejets, support vital aux êtres vivants (air et eau), agrément (paysages).
- Capital physique, matériel ou artificiel qui est le produit du travail humain et qui regroupe l'ensemble des moyens de production (infrastructure, équipement, technologies...)
- Capital humain qui englobe les potentialités et les facultés des individus dont les éléments constitutifs sont la nutrition, la santé, l'Education et la formation.

Que suppose le développement durable ?

- Rechercher le compromis pour concilier entre le développement économique et la préservation des ressources pour les générations futures.
- Aboutir à une comptabilité permanente entre la poursuite du bien être humain et la raréfaction qui s'engage vers la disparition de cer-

taines espèces indispensables à l'équilibre écologique.

- Lutter contre la désertification.
- Assurer une bonne gestion hydrique.
- Prévoir des aménagements et stratégies compensatoires pour pallier à des problèmes posés par le développement économique, touristique...
- Réduire jusqu'à faire disparaître les sources de nuisances : pollution, perturbation d'écosystèmes...

Stratégie d'intervention

- Trouver une place stable dans l'écosystème économique régional et mondial sans détériorer leur environnement.
- Garantir une situation économique et une protection des ressources et de l'environnement dans le cadre d'une planification intégrée du développement.
- Réduire la dépendance technologique vis à vis des pays développés.
- Ralentir le rythme de croissance démographique pour élever le niveau social.
- Trouver des solutions compensatoires à la fragilité des ressources en eau et en sol et aux ressources naturelles limitées et difficilement renouvelables.
- L'agriculture dynamise divers intervenants en vue d'actions qui pallient aux difficultés naturelles et climatiques.
- Les zones humides jouent un rôle d'épurateur par combinaison de processus physiques, chimiques et biologiques.

Cette stratégie consiste en outre à :

- Veiller à la connaissance du degré de dépendance des communautés vis à vis des ressources exploitées et prévoir les aptitudes de régénération.
- Identifier et évaluer les effets directs et indirects des politiques de développement sur les équilibres naturels.
- Organiser l'espace d'activités humaines en fonction des exigences des espèces à protéger.

Perspectives d'avenir

Le contexte économique dans lequel évolue les pays de l'Afrique du Nord tient compte des tendances mondiales avec la préservation d'une corrélation entre capacité-productivité et compétitivité honorable.

Une solidarité internationale et régionale paraît nécessaire pour une meilleure compréhension, une prise de conscience et une action com-

mune : condition de réussite. Cette collaboration est envisagée à une échelle maghrébine, arabe, africaine et européenne.

Le sommet mondial de Rio de Janeiro a levé le rideau sur l'absolue nécessité du respect de la composante environnementale pour garantir un développement durable, flambeau à remettre aux générations futures.

Savez-vous que...?

- Le schéma de développement devrait permettre à court terme la conciliation entre la nécessaire maîtrise de la demande intérieure et le souci d'appuyer la relance de l'économie (2).

- Malgré leur immuabilité apparente, les écosystèmes sont en perpétuel changement ce qui conduit au phénomène de succession écologique avec l'apparition d'espèces qui cohabitent avec les pionnières anciennes ou d'autres pionnières qui succèdent aux précédentes dans un souci d'adaptation (3).

- L'installation de barrières artificielles sous marines permet de préserver certaines espèces par un isolement d'un milieu affecté ou de la présence d'autres espèces qui les menacent ou encore de l'utilisation d'engins de pêche prohibés (4).

BIBLIOGRAPHIE

(1) - *Activités dynamiques pour une Education Environnementale (ANPE-Tunisie), projet Tun/92.*

(2) - *Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le développement (Rio de Janeiro, Juin, 1992).*

(3) - *Éléments d'écologie fondamentale (2^{me} édition) par François Ramade. Ediscience International, 1994.*

(4) - *Inquiamenti E protezione del mare par Cognetti Giuseppe et Cognetti Goeffredo. Edition Calderini (Bologna, Italie), 1992.*

(5) - *Coordinateur National : MTIMET Ali - ATPNE - 12 rue, Tantaoui Jawhari / El Omrane 1005, Tunis / Tunisie.*

Auteur : Ali MTIMET

Coordinateur National : Ali MTIMET

Association Tunisienne Pour la Protection de la Nature et de l'Environnement

12 Rue Tantaoui El Jawhari El Omrane 1005 Tunis.

Tél: (216-1) 28 81 41 - Fax: (216-1) 79 72 95

E Mail : Mohamedali.Abrougui@atpne.rnrt.tn



Coordinateur Régional : Abdelhamid BELEMLIH

Société Protectrice des Animaux et de la Nature «SPANNA» 41, Résidence Zohra, Harhoura

12 000 Témara - Maroc - Tél : (212-7) 74 72 09 - Fax : (212-7) 74 74 93 - E-mail : spanna@mts.net.ma